

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

Enfance et famille

Fonds national de financement de la protection de l'enfance

Décision n° 2 du 30 avril 2013 du comité de gestion du Fonds national de financement de la protection de l'enfance (FNFPE)

NOR : AFSA1330325S

Le comité de gestion du Fonds national de financement de la protection de l'enfance, réuni le 27 février 2013 sous la présidence du chef de service, adjoint à la directrice générale de la cohésion sociale,

Vu l'article 27 de la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance;

Vu le décret n° 2010-497 du 17 mai 2010 relatif au Fonds national de financement de la protection de l'enfance,

Décide :

Article 1^{er}

D'adopter, en application de l'article 4 du décret n° 2010-497 du 17 mai 2010 relatif au Fonds national de financement de la protection de l'enfance et sur proposition de son président, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2013. Ce document est annexé à la présente décision.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 30 avril 2013.

Pour le comité de gestion du Fonds national
de financement de la protection de l'enfance
et par délégation :

La présidente,
S. FOURCADE

ANNEXE

FONDS NATIONAL DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
 ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES (EPRD) POUR L'EXERCICE 2013

DEPENSES		RECETTES	
1. DEPENSES D'INTERVENTION	1 918 055,00	1. CONTRIBUTION DE L'ETAT	0,00
1.1 Dotations versées aux départements	0,00		
Dépenses de soutien aux actions en faveur de la protection de l'enfance	1 918 055,00		
2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	100 000,00	2. CONTRIBUTION DE LA CNAF	0,00
2.1 Frais de gestion remboursés à la CNAF	50 000,00		
2.2 Frais de contentieux	50 000,00	3. PRODUITS FINANCIERS SUR PLACEMENTS	0,00
TOTAL DES DEPENSES	2 018 055,00	TOTAL DES RECETTES	0,00
PROVISIONS	3 591 598,07	REPRISE SUR EXERCICE ANTERIEUR	5 609 653,07
pour dépenses d'intervention et de fonctionnement	3 591 598,07		
TOTAL EQUILIBRE DES DEPENSES	5 609 653,07	TOTAL EQUILIBRE DES RECETTES	5 609 653,07